

Election du Conseil d'Etat

Le PS ne choisit pas et désigne quatre candidats

Thierry Apothéloz, Sandrine Salerno, Roger Deneys et Anne Emery-Torracinta sont tous dans la course au Conseil d'Etat

Eric Budry

Il s'en est fallu de cinq voix sur 331, mais cela a suffi. Et cela rend quasi impossible une alliance au premier tour de l'élection avec les Verts. Samedi, le congrès du Parti socialiste a décidé de ne pas choisir entre ses quatre candidats à la candidature pour l'élection du Conseil d'Etat.

Sandrine Salerno, conseillère administrative en Ville de Genève, Anne Emery-Torracinta, députée, Thierry Apothéloz, conseiller administratif de Vernier, et Roger Deneys, député, ont tous obtenu le droit de participer au premier tour de l'élection.

Un scrutin qui, nouvelle Constitution oblige, se déroulera à la majorité absolue le 6 octobre en même temps que l'élection du Grand Conseil. Le second tour aura lieu le 10 novembre.

Le choix de partir seul

Contrairement aux autres partis gouvernementaux, le PS a donc opté pour une longue liste de candidats, laissant peu ou pas de place aux partis alliés. Les Verts ont désigné deux candidats (Michèle Künzler et Antonio Hod-



Le PS a refusé d'éliminer Roger Deneys, Anne Emery-Torracinta, Sandrine Salerno ou Thierry Apothéloz (de g. à dr.). MAGALI GIRARDIN

gers), le PDC deux (Serge Dal Busco et Luc Barthassat), alors que le PLR partira avec ses trois magistrats sortants (Isabel Rochat, François Longchamp et Pierre Maudet).

La discussion sur le nombre de candidats - deux, trois ou quatre - a été l'enjeu majeur de ce congrès. Alors que, pour certains, «partir à quatre s'apparenterait à un suicide politique» (Catherine Metford), d'autres estimaient que la complémentarité des candidats

offrirait au parti une meilleure visibilité.

«Non, partir à quatre n'est pas un suicide, a rétorqué Romain de Sainte Marie, le président du PS. C'est oser innover. Et cela aura un impact positif pour nous sur le résultat du Grand Conseil.» Le conseiller d'Etat Charles Beer a plaidé pour deux candidats, tout comme René Longet, ancien président du parti. Thierry Tanquerel a parlé en faveur de la voie médiane: «Avec trois candidats, nous

ouvrons le jeu tout en faisant une proposition acceptable pour les Verts», a-t-il dit à l'assemblée.

La solution à deux a été écartée par un premier vote. Lors du second tour, le congrès a choisi quatre candidats au lieu de trois par 168 voix contre 163. Une issue qui permet aux socialistes d'éviter les divisions internes. En revanche, elle ferme la voie à une alliance au premier tour avec les écologistes, voire avec Ensemble à Gauche. Samedi, sur Facebook, Antonio Hodgers donnait déjà rendez-vous aux socialistes pour le second tour.

Pour connaître malgré tout la cote d'amour des quatre candidats auprès des leurs, il faut se référer au résultat du vote sur l'ordre d'apparition sur la liste. Thierry Apothéloz l'a emporté haut la main (168 suffrages), suivi d'Anne Emery-Torracinta (121), de Sandrine Salerno (104) et de Roger Deneys (78).

Rielle cartonne

Avant d'aborder le Conseil d'Etat, les socialistes ont adopté leur programme électoral et désigné leurs 44 candidats au Grand Conseil. Il s'agissait de biffer sept postulants sur 51. Le meilleur score a été obtenu par Jean-Charles Rielle, actuel président du Conseil municipal de la Ville, suivi par Anne Emery-Torracinta et Roger Deneys.

Lire l'éditorial en page une: «Les militants socialistes ont osé»

Les Verts regrettent le cavalier seul des socialistes

● Les Verts auraient souhaité faire alliance avec le Parti socialiste (PS) pour le premier tour des élections au Conseil d'Etat, le 6 octobre. C'est raté.

En décidant samedi de partir à quatre, le PS a fermé la porte à une liste commune. Un choix que regrette Antonio Hodgers, candidat sur la liste des Verts. «Pour nous, il était clair qu'il fallait nous lancer unis dans la campagne si nous voulions obtenir la majorité des sièges au gouvernement.» Le conseiller national ne croit d'ailleurs pas à

cette logique de primaires qui découle de l'élection à deux tours instituée par la nouvelle Constitution. «Dans les autres cantons, on n'en fait pas des primaires. Partout, les partis qui gagnent sont ceux qui partent unis au premier tour déjà. Ils bénéficient d'une dynamique installée sur plusieurs mois que les électeurs ont bien le temps d'identifier.»

Les partis de l'Entente (libéral-radical et démocrate-chrétien) présenteront une liste commune. Le MCG et l'UDC y

travaillent. Dans ces circonstances, le PS et les Verts, en partant au combat en ordre dispersé, risquent de se retrouver dans les profondeurs du classement au soir du premier tour.

Ce n'est que pour le second tour, le 10 novembre, qu'une liste commune est envisagée. Mais ne sera-ce pas trop tard? Président des Verts, Yvan Rochat aurait lui aussi préféré une alliance dès ce printemps. Il en fait son deuil. «Nous aurons le temps de créer une dynamique gagnante avec ceux qui

auront passé le premier cap», assure-t-il.

En attendant, les Verts souhaitent collaborer avec leurs cousins du PS. «Nous pouvons coordonner notre campagne et créer une dynamique commune, insiste Antonio Hodgers. J'espère rencontrer rapidement les candidats socialistes pour en parler.» Yvan Rochat opine: «Pour que l'alliance soit crédible au deuxième tour, il faut la préparer dès maintenant.»

Christian Bernet